

Conçu par :
Corinna Rogger

Graveur du poinçon du timbre
pour le document philatélique :
Claude Jumelet

Imprimé en :
héliogravure

Couleurs :
gris, bleu, blanc, rouge, noir, jaune

Format :
carré 33 x 33
30 timbres à la feuille

Valeur faciale :
0,46 €



premier jour



Dessiné par
Jean-Paul Véret-Lemarinier
Oblitérations disponibles
sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Le jeudi 16 janvier 2003 de 9h à 17h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert à l'Institut Goethe, 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris.

Sans mention "Premier Jour"

À Forbach (Moselle)

Le jeudi 16 janvier 2003 de 10h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au foyer Creutzberg, 57600 Forbach.

À Strasbourg (Bas-Rhin)

Le jeudi 16 janvier 2003 de 9h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert au bureau de poste de Strasbourg Marseillaise, 6, avenue de la Marseillaise, 67074 Strasbourg CEDEX.

À Vogelgrun (Haut-Rhin)

Le jeudi 16 janvier 2003 de 10h à 18h.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert dans les locaux Infobest, pont du Rhin, 68600 Volgrun.

(suite des ventes anticipées page 21)

• • 40 Jahre Vertrag über die Deutsch-Französische Zusammenarbeit
40^e Anniversaire du Traité sur la Coopération Franco-Allemande

1963-2003



Vente anticipée le 16 janvier 2003
à Paris

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 22 janvier 2003



LA POSTE

• 40 Jahre Vertrag über die Deutsch-Französische Zusammenarbeit
40^e Anniversaire du Traité sur la Coopération Franco-Allemande

1963-2003

Timbre-poste de format carré 33 x 33

Conçu par Corinna Rogger

Imprimé en héliogravure

30 timbres par feuille

Il y a quarante ans, le 22 janvier 1963, le chancelier Konrad Adenauer et le président de la République Charles de Gaulle posaient leur signature au bas du traité de l'Élysée. Ce traité de coopération scellait la réconciliation et mettait fin à une rivalité séculaire. En 1988, l'émission commune d'un timbre-poste en célébrait déjà le 25^e anniversaire. D'un anniversaire à l'autre, la carte de l'Europe s'est modifiée. Mais la chute du mur de Berlin en 1989 et la réunification allemande en 1990 n'ont pas pour autant changé les termes de la coopération. Plus que jamais, l'amitié franco-allemande apparaît comme le moteur de l'Europe en devenir.

Le traité de 1963 définissait un programme de coopération dans trois grands domaines : les affaires étrangères, la défense, l'éducation et la jeunesse. Les deux gouvernements devaient se consulter, avant toute décision, sur les questions de politique étrangère afin de réfléchir à une position analogue, étudier en commun des projets relatifs à l'aide aux pays en voie de développement. Sur le plan de la défense, les états-majors étaient invités à rapprocher leurs doctrines et à multiplier les échanges de personnels entre les armées. En matière d'éducation, l'accent devait être mis sur l'enseignement des langues, l'équivalence des diplômes et l'échange d'information dans le domaine de la recherche scientifique. En application du traité, ont été créés, dès 1963, la Commission interministérielle de Coopération France-Allemagne et, quelques mois plus tard, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Celui-ci a permis à plus de cinq millions d'élèves et d'étudiants de connaître le pays voisin. En 2000, l'Université franco-allemande voit le jour. Le lancement de la chaîne de télévision Arte, en 1992, est le fruit du rapprochement culturel initié par le traité de coopération. Cette même année, l'idée de créer une brigade franco-allemande est adoptée ; elle sera l'embryon du Corps européen qui est basé à Strasbourg. Elle comprend 40 000 hommes. La mise en place, ces dernières années, de "Conseils" qui étudient les questions bilatérales – qu'elles soient économiques, financières ou de défense –, témoigne de l'intensité des relations franco-allemandes. Aujourd'hui plus que jamais, le traité de coopération constitue une référence pour les partenaires européens.

40^e Anniversaire du Traité sur la Coopération Franco-Allemande

40 Jahre Vertrag über die Deutsch-Französische Zusammenarbeit

1963-2003

Concepteur :
Corinna Rogger

Imprimé en héliogravure

40^e ANNIVERSAIRE DU TRAÎTÉ SUR LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE
40 JAHRE VERTRAG ÜBER DIE DEUTSCH-FRANZÖSISCHE ZUSAMMENARBEIT
1963-2003



Il y a quarante ans, le 22 janvier 1963, le chancelier Konrad Adenauer et le président de la République Charles de Gaulle posaient leur signature au bas du traité de l'Élysée. Ce traité de coopération scellait la réconciliation et mettait fin à une rivalité séculaire. En 1988, l'émission commune d'un timbre-poste en célébrait déjà le 25^e anniversaire. D'un anniversaire à l'autre, la carte de l'Europe s'est modifiée. Mais la chute du mur de Berlin en 1989 et la réunification allemande en 1990 n'ont pas pour autant changé les termes de la coopération. Plus que jamais, l'amitié franco-allemande apparaît comme le moteur de l'Europe en devenir.

Le traité de 1963 définissait un programme de coopération dans trois grands domaines : les affaires étrangères, la défense, l'éducation et la jeunesse. Les deux gouvernements devaient se

consulter, avant toute décision, sur les questions de politique étrangère afin de réfléchir à une position analogue, étudier en commun des projets relatifs à l'aide aux pays en voie de développement. Sur le plan de la défense, les états-majors étaient invités à rapprocher leurs doctrines et à multiplier les échanges de personnels entre les armées. En matière d'éducation, l'accent devait être mis sur l'enseignement des langues, l'équivalence des diplômes et l'échange d'information dans le domaine de la recherche scientifique. En application du traité, ont été créés, dès 1963, la Commission interministérielle de Coopération France-Allemagne et, quelques mois plus tard, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Celui-ci a permis à plus de cinq millions d'élèves et d'étudiants de connaître le pays voisin. En 2000, l'Université franco-allemande voit le jour. Le lancement de la chaîne de télévision Arte, en 1992, est le fruit du rapprochement culturel initié par le traité de coopération. Cette même année, l'idée de créer une brigade franco-allemande est adoptée; elle sera l'embryon du Corps européen qui est basé à Strasbourg. Elle comprend 40 000 hommes. La mise en place, ces dernières années, de "Conseils" qui étudient les questions bilatérales – qu'elles soient économiques, financières ou de défense –, témoigne de l'intensité des relations franco-allemandes. Aujourd'hui plus que jamais, le traité de coopération constitue une référence pour les partenaires européens.